



BULLETIN MUNICIPAL N°6 Décembre 2020



Chers Concitoyennes et Concitoyens,

L'année 2020 restera marquée par cette crise sanitaire et économique, causée par ce virus de la Covid 19. Nous sommes malheureusement impuissants face à cette pandémie.

Je remercie chaleureusement les personnes qui se sont investies dans la fabrication des masques en tissu, soit 4 500 exemplaires réalisés, ce qui nous a permis de fournir l'ensemble de la population de notre territoire. Merci encore à nos couturières et aux deux hommes professionnels de la couture.

Les élections municipales ont eu lieu en mars avec la mise en place du nouveau Conseil Municipal en juin dernier, assemblée composée de 33 membres titulaires et 2 suppléants, représentant les 9 communes déléguées.

Je remercie l'ensemble des électeurs qui nous ont apporté leur confiance.

Une nouvelle organisation est alors créée avec notamment 8 commissions de travail, dont la mission est de réfléchir et proposer à l'organe délibérant.

L'année 2021 devrait voir l'aboutissement de projets déjà programmés en 2020 – les circonstances sanitaires ont retardé leur réalisation – et également l'émergence de nouveaux projets, dont certains seront susceptibles de faire l'objet d'une concertation avec la population.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal de Mareuil-en-Périgord, tous mes vœux de santé, d'espérance et de bonheur, d'indulgence, de convivialité et de respect.

Bonne Année 2021.

Alain OUISTE – Maire de Mareuil-en-Périgord

La première édition du nouveau bulletin municipal de Mareuil en Périgord se veut plus axée sur des informations à caractère "technique". En effet, suite aux élections municipales de mars dernier, une nouvelle équipe a été mise en place et les structures fonctionnelles renouvelées. Dès le prochain numéro, nous pensons à une fréquence trimestrielle, le bulletin se recentrera sur la vie locale avec articles et photos.



L'établissement Arnaut-de-Mareuil est désormais estampillé Génération 2024.

Après la labellisation Développement durable il y a quelques mois seulement, l'équipe du collège Arnaut-de-Mareuil, à Mareuil en Périgord, peut se féliciter de l'obtention d'un nouveau label : Génération 2024, obtenu mardi 3 novembre.

Photo : SudOuest

Nouveau Conseil

Les élections municipales s'étant déroulées au mois de mars 2020, voici la liste des membres du nouveau conseil municipal :



Maire

OUISTE ALAIN

Maires délégués

Bernadette VAN DEN
DRIESSCHE – MAREUIL

Stéphanie MARCENAT –
BEAUSSAC

Max RAYMONDEAU –
CHAMPEAUX ET
LA CHAPELLE POMMIER

Jean-Marie MARCHAND –
LES GRAULGES

Jean-Robert RAVON –
LEGUILLAC DE CERCLES

Jean-Paul COUVY –
MONSEC

Pierre MORIN –
PUYRENIER

Jean-Luc AIMONT –
SAINT-SULPICE DE MAREUIL

Christian MONCEYRON –
VIEUX-MAREUIL

ADJOINTS AU MAIRE

(du 1er au 9e adjoint avec indication de la commune)

Gérard COMBEALBERT – CHAMPEAUX
et **LA CHAPELLE POMMIER** - Finances

Anne DUCONGE – MAREUIL - Éducation et vie scolaire

André VILLATTE – MAREUIL - Travaux, s.techniques, voirie

Elise BOURDAT – MONSEC - Fleurissement

Jean-Pierre FAURE – VIEUX-MAREUIL - Communication

Christelle RAVET – MONSEC - Éducation et vie scolaire

Philippe BROUSSE – LEGUILLAC DE CERCLES

Environnement et développement durable

Dominique MOLINA-VIAL – SAINT SULPICE DE MAREUIL

Économie et tourisme

Didier CHEYRADE – LES GRAULGES

Patrimoine et affaires culturelles

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Catherine ALLAIN – MAREUIL

Vincent BETEAU – MAREUIL

Daniel CHAUME – MAREUIL

Armelle DE BONNIOL DU TREMONT – VIEUX MAREUIL

Danielle DELEST – MAREUIL

Marie Christelle DUGENET – LEGUILLAC DE CERCLES

Hélène DUPIN DE SAINT CYR – MAREUIL

Elodie ESQUERRE – LEGUILLAC DE CERCLES

Saskia HOLLAND-DALMEIJER – MAREUIL

Coralie LABROT – MAREUIL

Didier LAFORT – BEAUSSAC

Nadine MAITRE – VIEUX MAREUIL

Martine PETIT – VIEUX MAREUIL

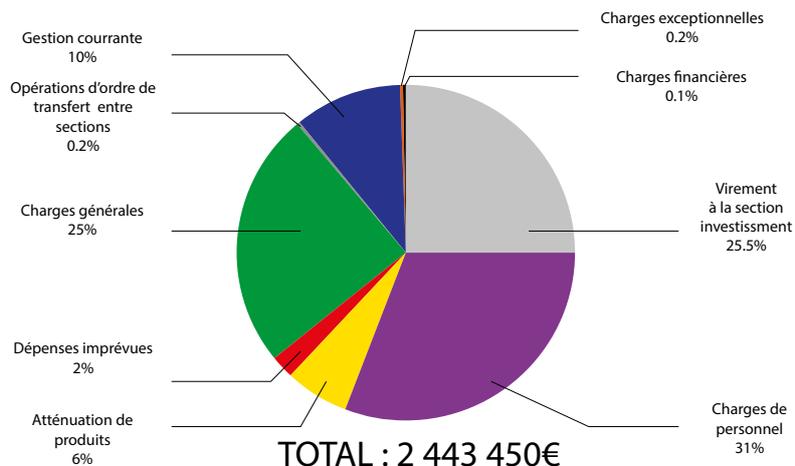
Jean-Louis PEYPELUT – MONSEC

Christian RATHAT – MAREUIL

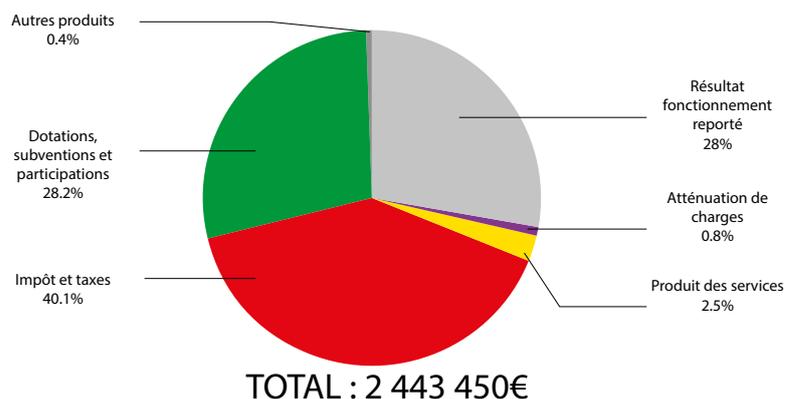
Corinne SURAND – PUYRENIER

Budget communal prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT - Dépenses



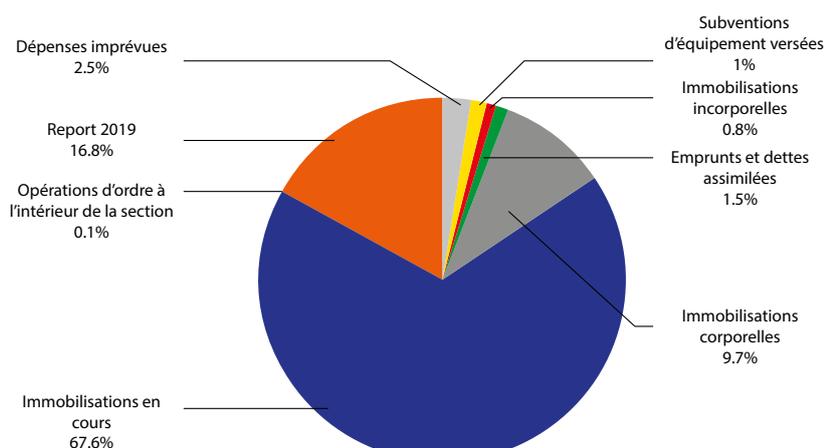
FONCTIONNEMENT - Recettes



SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges générales	611 150 €	684 586 €	Résultat de fonctionnement reporté
Charges de personnel	753 300 €	20 000 €	Atténuation de charges
Atténuation de produits	152 250 €	59 900 €	Produit des services
Dépenses imprévues	56 593 €	979 690 €	Impôt et taxes
Virement à la section investissement	605 443 €	689 664 €	Dotations, subventions et participations
Transfert entre sections	5 469 €	9 610 €	Autres produits
Gestion courante	251 400 €		
Charges financières	2 645 €		
Charges exceptionnelles	5 200 €		
TOTAL	2 443 450 €		

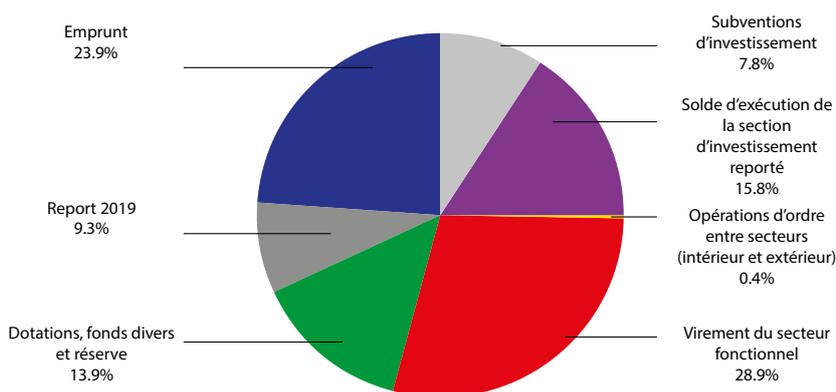
Budget communal prévisionnel 2020

INVESTISSEMENTS - Dépenses



TOTAL : 2 094 722€

INVESTISSEMENTS - Recettes



TOTAL : 2 094 722€

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses imprévues	53 309 €	330 900 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section.	3 240 €	8 709 €	Opérations d'ordre entre secteurs (intérieur et extérieur)
Emprunts et dettes assimilés	30 172 €	291 500 €	Dotations, fonds divers et réserves
Immobilisations incorporelles	17 000 €	605 443 €	Virement du secteur fonctionnel
Subventions d'équipement versées	20 000 €	164 045 €	Subventions d'investissement
Immobilisations corporelles	203 010 €	500 000 €	Emprunt
Report 2019	352 390 €	194 125 €	Report 2019
TOTAL	2 094 722 €		

Vie de la commune

Gendarmerie

Suite à une ré-organisation des services dans le but de proposer une meilleure offre aux usagers, les horaires d'ouverture au public des brigades de gendarmerie de Brantôme en Périgord et de Mareuil en Périgord ont changé tel que suit.

Brantôme en Périgord : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi, Samedi et Dimanche : de 8h30 à 12h00

Mareuil en Périgord : Mercredi et Samedi : de 14h00 à 18h00



Numéro vert de la gendarmerie sur les déplacements : **0800 130 000**

France Services

Le bureau de poste de Mareuil accueille désormais France Services.).

Le bureau est ouvert au public du mardi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Il combine accueil physique, téléphonique et numérique et propose :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Appui administratif (aide à la compréhension de dossier, courrier...)
- Aide aux démarches et à la mise en relation avec certains organismes (CAF, CPAM, MSA, Ministère de l'Intérieur et de la Justice, CARSAT, Pôle Emploi, Trésor public...)

Un point numérique en libre accès est également à votre disposition (ordinateur avec accès internet, traitement de texte, imprimante, scanner, port USB...)

L'accueil se fait de préférence **sur rendez-vous**.

FRANCE SERVICES
(à l'intérieur du bureau de poste)
Boulevard Bouteiller
24340 MAREUIL
05.53.56.89.26



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Permanence Juridique

Des permanences juridiques sont également assurées par M AUBLANC les 1^{ers} et 3^e mercredis du mois dans la salle annexe de la mairie de Mareuil.

Ce dernier pourra vous aider gratuitement pour vos questions de droit sur rendez-vous.

Voici les dates déjà prévues. N'hésitez pas à la solliciter par téléphone ou par mail lors de ses jours d'accueil.

Florian AUBLANC

Juriste Référent

06 45 74 38 52

 f.aublanc@infodroits.org

 23 allée des Tulipes
33 600 PESSAC

infoDroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

JANVIER

Mercredi 6 Janvier
Mercredi 20 Janvier

FÉVRIER

Mercredi 3 Février
Mercredi 17 Février

MARS

Mercredi 3 Mars
Mercredi 17 Mars

AVRIL

Mercredi 7 Avril
Mercredi 21 Avril

Pourquoi associer les habitants à la construction des politiques du Périgord Vert ?

La population du Périgord Vert vieillit, le nombre d'habitants baisse.

Pourtant, le Périgord Vert crée des emplois, est doté de beaucoup d'emplois, est connu dans le monde entier grâce à ses productions et ses entreprises d'excellence, connaît des difficultés de recrutement faute de jeunes. Le saviez-vous ?

Pourtant, la sérénité de ses paysages et la tranquillité de la vie, si revendiquées dans une société mettant en avant le bien-être et la protection de la nature, ne sont plus à démontrer. L'épidémie actuelle de la Covid 19 n'a fait que renforcer cette certitude. Le saviez-vous ?

Pourtant, le Périgord Vert est relié à de nombreuses agglomérations et source d'innovations qui méritent d'être plus diffusées, connues à l'extérieur. Le saviez-vous ?

Et donc, l'avenir du Périgord Vert se situe sur ces enjeux, des enjeux sociaux en fait, car il s'agit de faire société.

Ces constats, nous les avons partagés avec les habitants tout le long des réunions du syndicat que nous organisons depuis 2018. Ces témoignages ont permis de mettre « l'épaisseur de la vie » au document d'urbanisme technique qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale.

Qu'auraient été ces réflexions si nous nous étions contentés de faire un portrait statistique du Périgord Vert ?

Si vous êtes intéressés pour participer à nos réunions publiques et apporter vous aussi votre pierre à l'édifice, venez faire un tour sur notre site Internet www.scotperigordvert.com et abonnez-vous à notre newsletter, celle du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Vert.



Entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-i)

Depuis le **3 juillet 2020**, la carte communale pour les autorisations d'urbanisme est remplacée par le PLU-i.

Le PLU-i est un document de planification qui organise l'urbanisation du territoire de la communauté de communes Dronne et Belle dans un souci de développement durable. Il définit le cadre légal pour la construction et l'aménagement du territoire. Il doit être consulté par toute personne ou organisme souhaitant réaliser un projet immobilier.

Vous trouverez ce document en consultation libre à la mairie, sur le site internet de la Communauté de Communes Dronne et Belle, rubrique «Urbanisme» et plus en détails sur le «**Géoportail de l'Urbanisme**» : **IsiGéo**



Contacts

05.53.03.83.55
accueil@dronneetbelle.fr
www.dronneetbelle.fr

Randonnée Octobre Rose



La journée «*Octobre rose*» du 18 octobre 2020 a vu l'organisation d'une randonnée pédestre et cycliste sous un soleil radieux. Quelque 145 participant(e)s et bénévoles, que la mairie de Mareuil en Périgord remercie, ont contribué au franc succès de cette initiative.

Pressage des pommes à Vieux-Mareuil



L'Amicale laïque de Vieux-Mareuil a organisé une journée "pressage des pommes" le samedi 3 octobre 2020, de 11 heures à 17 heures. Malgré un début sous la pluie (le soleil est revenu en début d'après-midi), nombreux sont celles et ceux qui ont pu déguster un jus de pomme délicieux et 100% naturel et faire le plein de vitamines pour l'hiver! L'école de Beaussac avait aimablement cédé plus d'une centaine de bouteilles de jus en verre.

Informations utiles

Accueil dans les Mairies déléguées

Tous les habitants peuvent téléphoner ou se déplacer à la Mairie de Mareuil en Périgord tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture. Des mesures sanitaires sont évidemment mises en place pour garantir votre sécurité.

MONSEC	Lundi et Jeudi : 14h-18h
VIEUX MAREUIL	Lundi et Jeudi : 13h30-18h30 Mercredi : 8h30-13h30
LEGUILLAC DE CERCLES	Lundi et Jeudi : 8h30-12h15 Mercredi : 13h15-17h30
BEAUSSAC	Mardi : 8h-12h30 Jeudi : 13h30-17h45 Vendredi : 8h-12h15
PUYRENIER	Mercredi : 14h-17h
ST SULPICE DE MAREUIL	Lundi : 13h30-17h30
CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER	Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h15-13h15
LES GRAULGES	Mercredi : 8h30-12h30
MAREUIL	Du Lundi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h Vendredi : 9h-12h

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

S.M.S.M - Transport Scolaire

Horaires :

Mardi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Salle à coté de la Mairie de Mareuil

État civil (depuis janvier 2020)

Naissances : 7

Mariages : 7 (dont 1 PACS)

Décès : 62

Le SIDPC vous informe que suite à la parution de l'arrêté du 15 septembre 2020 au journal officiel du 25 octobre 2020, votre commune a été reconnue en l'état de catastrophe naturelle concernant le phénomène sécheresse 2019.

Pour toute déclaration contacter l'Association Nationale des Assurés Sinistrés Sécheresse (ANASS).

06 40 44 51 20 secheresse.anass@gmail.com

www.asso-anass.fr

Mairie de Mareuil en Périgord
6 place de l'hotel de ville
24340 Mareuil en Périgord

Tél : **05 53 60 91 20**

mairiemareuil@wanadoo.fr

www.mareuil-en-perigord.fr

Directeur du publication : Alain OUISTE

Conception - Rédaction :

JP. FAURE et M. PEYPELUT

Le bulletin est distribué par vos élus.